

## Épreuve de spécialité Histoire et Philosophie du Droit

Dans une perspective d'histoire et de philosophie du droit, vous vous interrogerez sur la « justice administrative » en répondant à chacune des quatre questions suivantes (chaque question étant notée 5 points). Vous pouvez donner des exemples de votre choix dans différents systèmes juridiques.

1) Quels sont les phénomènes qui peuvent expliquer, en France et dans d'autres pays, l'apparition d'une « justice administrative » séparée de la justice ordinaire ?

2) Quelles réflexions vous inspire la division entre les pays connaissant une justice administrative organisée de manière séparée par rapport à la justice ordinaire et les pays qui ignorent cette séparation des ordres juridictionnels ? Cette division est-elle absolue ? Est-elle pertinente pour opposer pays de droit civil et pays de *common law* ? Que nous dit-elle sur la construction et la structure des États ?

3) Quels sont les avantages et les inconvénients qui peuvent être attachés à l'existence d'une justice administrative séparée ? Y a-t-il des moyens d'évaluer ces avantages et inconvénients ?

4) Existe-t-il des liens entre la responsabilité de l'État et la présence d'une justice administrative ? Y a-t-il des limites à cette responsabilité de l'État ?